

2024 RAPPORT D'ACTIVITÉ





À travers
ce rapport
d'activité
2024, vous
découvrirez
les actions
engagées
par la
Communauté
de Communes
de l'Est
Lyonnais...

À travers ce rapport d'activité 2024, vous découvrirez les actions engagées par la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, dans tous les champs de ses compétences, en lien étroit avec les communes membres. Ce document reflète l'engagement collectif, conduit avec détermination au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises, pour en renforcer l'attractivité tout en veillant à préserver l'équilibre entre ruralité et périurbanité.

Un développement mesuré et maîtrisé, orienté vers des activités à forte valeur ajoutée, doit permettre de concilier dynamisme économique, cadre de vie de qualité et transition écologique. En 2024, cette ambition s'est traduite par des réalisations concrètes. La réhabilitation de la halle, jouxtant le siège de la CCEL, a été lancée : elle donnera naissance à un espace événementiel polyvalent, pensé

notamment pour les entreprises. Les travaux engagés en 2023 dans 4 zones d'activités se sont achevés à Satolas Green à Pusignan et au Chanay à Saint Bonnet de Mure, offrant aux acteurs économiques des espaces végétalisés et des conditions de circulation plus fluides et sécurisées. Ils se poursuivent à Mi-Plaine à Genas et aux Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu.

Dans le cadre de ses compétences, la CCEL a également poursuivi l'aménagement et l'entretien des espaces publics et des voiries dans les huit communes du territoire, avec 22 chantiers réalisés pour un montant total de plus de 5,8 millions d'euros.

Quel que soit le projet, les enjeux de mobilité sont pleinement intégrés dès la phase de conception, afin de favoriser les mobilités actives et partagées. Des

cheminements modes doux ont ainsi été prévus dans les aménagements des zones d'activités, s'intégrant dans le Schéma cyclable déployé sur plusieurs années, et l'intercommunalité a rejoint le service "En covoit' Rendez-vous" pour encourager le covoiturage sur le territoire.

Ces réalisations ne sont que quelques exemples parmi de nombreux projets portés par la CCEL en 2024.

Merci à l'ensemble des élus, des agents, des partenaires et des habitants. Cet engagement collectif permet de préparer l'avenir du territoire et de relever, ensemble, les défis à venir.

Daniel Valéro
Président de la CCEL,
Maire de Genas,
Vice-président au Département
du Rhône

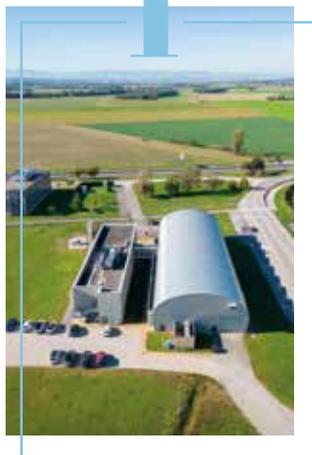
Sommaire

LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

Portrait du territoire p12

Le fonctionnement
de la collectivité p13

La gouvernance p14-17



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique économique p19

La CCEL partenaire des
entreprises p20

La transformation de la halle p21

Les zones d'activités : un enjeu
pour l'attractivité du territoire
p22-23

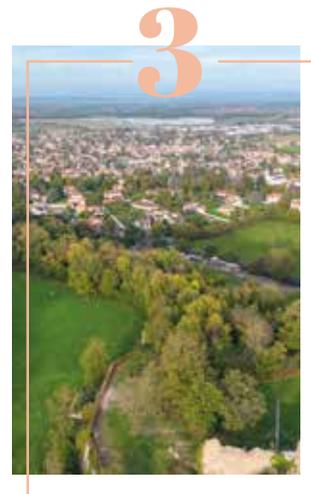
UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'aménagement de l'espace
p25-27

L'urbanisme p28

L'amélioration de l'habitat et
l'accueil des gens du voyage
p29-33

Petites villes de demain
p34-35



**FAITS
MARQUANTS
2023** p 6-9



4

PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La voirie, les espaces verts
p37-39

La lutte contre les dépôts sauvages p40

La gestion des déchets p41

La transition écologique
p42-45

La mobilité p46-47

DES MOYENS POUR AGIR

Le Système d'Information Géographique (SIG) p49

Les Ressources Humaines
p50-51

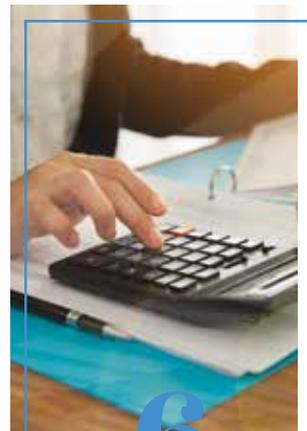
La commande publique p52

Le service communication
p53

L'informatique p54



5



6

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le compte administratif
p56

La répartition du budget
p57





Lors de la cérémonie des vœux de la CCEL aux acteurs économiques, partenaires et élus, Paul Vidal, Président de l'intercommunalité a fait le bilan de l'année écoulée et présenté les grands projets à venir.

17
01



Fin des travaux de requalification des zones d'activités à Saint Bonnet de Mure et Pusignan.



Mai

30
01

Lancement des études mobilité déployées sur tout le territoire, avec la première réunion publique organisée à Jons.



14
02

Pose de la première pierre du programme immobilier Immanence à Pusignan qui prévoit 15 logements sociaux.





33^e édition de la course cycliste Alpes Isère Tour dont le départ de la 3^e étape a eu lieu à la CCEL et l'arrivée à Genas.

26
05



Les membres de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) se sont réunis afin de **présenter un bilan des attributions de logement sociaux** sur les 8 communes et d'échanger sur les délais moyens d'attribution pour avoir recours au Droit Au Logement Opposable (DALO).

11
06

04
06



1^{re} conférence économique organisée sur le thème "Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble au service du territoire et des entreprises".

13
06

La CCEL, sous la bannière Territoire d'Envol, était présente au **salon CIEL** organisé par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne afin de présenter aux entreprises les opportunités d'implantation et de développement sur le territoire.





Lancement des travaux de la halle qui se transformera en un équipement événementiel polyvalent.

Juil.



Visite des entreprises récemment installées à **Delta Park à Saint Bonnet de Mure** en présence des élus de la CCEL et des partenaires.

**23
09**

**17
09**

la CCEL a organisé la **1^{re} édition de son Village des mobilités** afin de faire découvrir aux salariés des entreprises locales et aux habitants les nouvelles offres de déplacements alternatives à la voiture solo.



**08
11**

Inauguration des espaces publics de la zone d'activités EverEst Parc à Genas organisée par la SERL.





2^e conférence économique organisée par la CCEL sur le thème de la mobilité.

12
11



La CAPEB 69 (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), en partenariat avec la CCEL, a proposé une **rencontre avec les entreprises artisanales du bâtiment du territoire.**

05
12

03
12

Daniel Valéro élu nouveau président de la CCEL suite à la démission de Paul Vidal, en raison de ses nouvelles fonctions de sénateur.



1 LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE





PORTRAIT DU TERRITOIRE

Située en région Auvergne Rhône Alpes, dans le Rhône, la CCEL bénéficie sur son territoire de la présence de grands axes routiers, autoroutiers, ferroviaires et de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. Ainsi, les pôles économiques régionaux sont accessibles en moins d'une heure, certaines grandes villes françaises

et européennes en moins de deux heures. Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

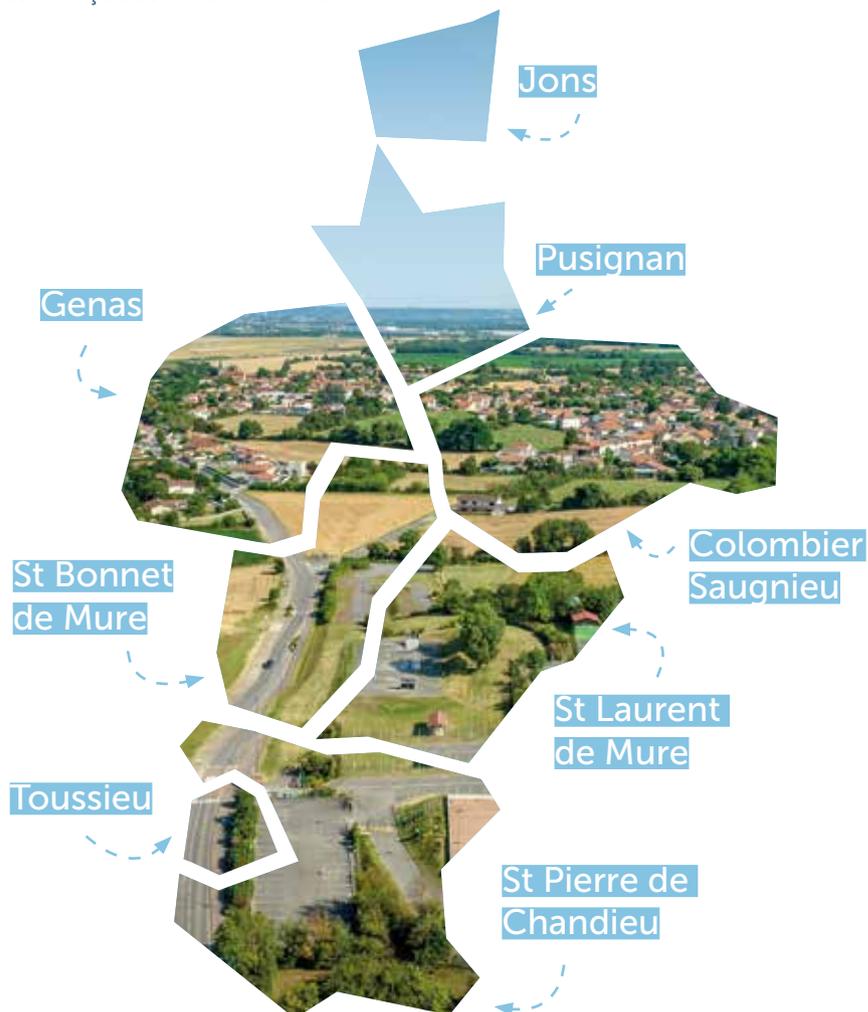
Chiffres clés



+ **DE**
42 000
habitants

8 Communes

Colombier Saugnieu,
Genas, Jons, Pusignan,
Saint Bonnet de Mure,
Saint Laurent de Mure,
Saint Pierre de
Chandieu, Toussieu



LE FONCTIONNEMENT DE LA CCEL

LES COMPÉTENCES

La CCEL est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et exerce des compétences conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique (SRADDET, SCoT, PLU...)
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de 6 communes (service mutualisé)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Facilitation de l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique

LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Entretien, nettoyage, réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux

- Entretien, création de certains espaces verts
- Gestion de la signalisation tricolore, des arbres d'alignement, des bassins des eaux pluviales dans les zones d'activités
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Fauchage de l'ambroisie

L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat dans le parc privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des 4 aires d'accueil des gens du voyage

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- L'exercice de cette compétence est délégué au SYDER (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône)

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité
- Encouragement des modes de déplacements doux
- Favorisation des transports collectifs sur tout le territoire en lien avec SYTRAL Mobilités

LA GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets assimilés : l'exercice de cette compétence est délégué au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles élémentaires du territoire pour favoriser l'accès à tous au numérique



LA MUTUALISATION

Depuis 2016, la CCEL a adopté un schéma de mutualisation afin de permettre aux communes de mettre en commun les coûts financiers de certains services municipaux.

Les services mutualisés sur le territoire au 31 décembre 2023 :

- L'informatique dans les écoles
- Le service mutualisé d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations pour le compte de 6 communes (Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu)
- Le service mutualisé des Ressources Humaines (gestion de la carrière et des payes des agents) pour le compte des 8 communes.

👁️ Et demain :

- Mettre en place des groupements de commande pour optimiser les achats.

LA GOUVERNANCE



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de l'organe délibérant. **Il est composé de 40 élus dont le Président. Il se réunit régulièrement pour délibérer sur les grands projets**, pour définir la politique intercommunale, voter les budgets... Les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales.

LE BUREAU

Il s'agit de l'organe exécutif de la CCEL. **Il est composé du Président et des sept vice-présidents et est chargé de gérer les affaires courantes de la CCEL entre deux conseils communautaires.** Il examine des dossiers en cours et prépare l'ordre du jour du conseil suivant.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions, composées de conseillers municipaux et communautaires concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du Conseil. En complément, un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Chiffres clés

2024

9 Conseils communautaires



+ DE 150 délibérations votées



7 commissions thématiques



40 élus communautaires



LES SEPT COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Habitat
- Finances et budget
- Développement durable et politiques agricoles
- Développement économique et transports
- Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
- Aménagement de l'espace et projet de territoire
- Attractivité, informatique et schéma de mutualisation



LE BUREAU

JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE 2024



Paul VIDAL
Président
Maire de Toussieu



Daniel VALÉRO
1^{er} vice-président
Vie économique et transports
Maire de Genas



Jean-Pierre JOURDAIN
2^e vice-président
Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
Maire de Saint-Bonnet-de-Mure



Claude VILLARD
3^e vice-président
Développement durable, environnement et agriculture
Maire de Jons



Raphaël IBANEZ
4^e vice-président
Aménagement de l'espace et projets urbains
Maire de Saint-Pierre-de-Chandieu



Pierre MARMONIER
5^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Patrick FIORINI
6^e vice-président
Attractivité, informatique et schéma de mutualisation
Maire de Saint-Laurent-de-Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et budget
1^{er} adjoint au Maire de Pusignan

DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE 2024



Daniel VALÉRO
Président
Maire de Genas
Vice-président au Département
du Rhône



Raphaël IBANEZ
1^{er} vice-président
Aménagement du territoire
et Mobilité
Maire de Saint Pierre
de Chandieu



Laure DUBOISSET
2^e vice-présidente
Développement durable
et Environnement
Adjointe à la Mairie
de Toussieu



**Pierre
MARMONIER**
3^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Claude VILLARD
4^e vice-président
Agriculture
Maire de Jons



Patrick FIORINI
5^e vice-président
Mutualisation et
Informatique
Maire de Saint Laurent de Mure



**Jean-Pierre
JOURDAIN**
6^e vice-président
Patrimoine Bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et Voirie
1^{er} adjoint au Maire
de Pusignan

2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La politique économique de la CCEL vise à mobiliser plusieurs leviers permettant **d'accompagner les entreprises dans leur installation et leur développement**. Cette stratégie, qui participe au développement de l'attractivité du territoire s'organise en trois axes majeurs :

- Développer et organiser la capacité d'accueil d'entreprises en proposant une offre foncière et immobilière adaptée à l'implantation et au développement de ces dernières,
- Accompagner les actions collectives des entreprises et des filières,
- Connaître et promouvoir le tissu économique du territoire.

Afin de répondre à ces trois enjeux, la CCEL a poursuivi **l'élaboration de documents structurants en 2024** :

Le Schéma Directeur de la Signalétique

Il répond à 5 objectifs :

- homogénéité et cohérence ;
- orientation et reconnaissance ;
- qualité de l'accueil ;
- équité de l'information ;
- intégration paysagère.

Le Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE)

Il s'agit d'un outil de pilotage opérationnel visant à programmer une offre économique adaptée et répondant aux ambitions du territoire avec les enjeux de sobriété, d'optimisation et de densification. Il propose de multiples actions pour aménager les 18 zones d'activités, programmer la création de futurs sites d'implantation et mieux accueillir et assurer une cohérence des activités.

Le Schéma de Développement Commercial (SDC)

Véritable photographie du tissu commercial, commune par commune, le SDC permet de connaître avec précision la typologie des commerces implantés, en fonction de leur activité, de leur surface mais également d'apprécier l'évasion commerciale. Le SDC permet ainsi de cerner les besoins non couverts localement et pour lesquels des implantations pourraient être justifiées.



Chiffres clés

2024

Nombre d'entreprises
4 409
enregistrées
sur le territoire



Total des effectifs
salariés moyens
annuels
25 076

140] 
nouvelles
implantations
sur le territoire


+ **de 200**
participants aux
conférences
économiques

LA CCEL PARTENAIRE DES ENTREPRISES

LANCEMENT DES CONFÉRENCES ÉCONOMIQUES

Afin d'apporter aux acteurs économiques du territoire des clés de lecture concrètes et adaptées aux enjeux et questionnements qu'ils rencontrent au quotidien, deux conférences économiques ont été organisées sous la

bannière Territoire d'Envol. La première sur le thème "Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble" et la deuxième sur celui de la "Mobilité".



LA RECONVERSION DE LA HALLE



Les travaux de la halle qui jouxte le siège de la CCEL ont démarré courant de l'été 2024. Ce lieu qui accueillait auparavant des simulateurs de vols deviendra un espace événementiel pouvant accueillir des conférences, expositions, salons...

Plusieurs corps de métier, du gros œuvre aux finitions se relayeront jusqu'à la fin 2025 pour aménager au mieux ce lieu au volume atypique.

Un projet au service du développement économique du territoire qui accueillera tous les acteurs institutionnels, associatifs et économiques.





LES ZONES D'ACTIVITÉS : UN ENJEU POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

FAIRE MONTER EN GAMME LES ZONES D'ACTIVITÉS

Aménager, entretenir, commercialiser les zones d'activités du territoire fait partie des compétences de la CCEL qui participent à renforcer l'attractivité économique du territoire. À la suite de la réalisation de l'inventaire des zones d'activités économiques réalisé en 2023, la CCEL a lancé en 2024 les études dans le cadre du **schéma directeur de la signalétique**.

Il répond à deux objectifs : améliorer l'orientation et l'accueil du public dans les centres-villes et valoriser les zones d'activités.

Après avoir rencontré chaque commune du territoire, les premières préconisations ont été transmises au Bureau communautaire.



Rétrospective 2024

ZONES D'ACTIVITÉS

Obtention du permis d'aménager la Tranche 5 de la zone d'activités à Colombier Saugnieu.



Requalification des 4 Zones d'Activités : aménagements finalisés à Pusignan (Satolas Green) et Saint Bonnet de Mure (Le Chanay).



APD validé sur l'extension de la Zone d'activités Satolas Green à Pusignan.



Réalisation d'une mission de définition pour l'ilot sud de la zone d'activités des 3 Joncs à Jons.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une réunion d'information a été organisée avec la CAPEB 69 sur le thème de la gestion de la facturation et des impayés à destination des artisans du territoire.



Participation de la CCEL sous la bannière de la marque de territoire au Carrefour de l'Immobilier d'Entreprises (CIEL) à Lyon organisé par la CCI Lyon Métropole.



ET DEMAIN...

- ▶ Extension tranche 5 de la zone d'activités à Colombier Saugnieu :
 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre travaux ;
 - Lancement de l'appel à projet pour le lot hôtellerie/restauration/services et consultation pour une mission d'architecte conseil.
- ▶ Extension de la zone d'activités des 3 Joncs à Jons :
 - Dépôt du PC et permis de démolir sur l'ilot sud ;
 - Lancement de l'AMI en conception-réalisation pour le projet ;
 - Lancement de la consultation MOE travaux.

An aerial photograph showing a town with red-roofed houses and a church spire, surrounded by green fields and a dense forest. In the foreground, there is a large, light-colored rock formation. The text '3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE' is overlaid in white, with the number '3' being significantly larger than the rest of the text.

3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

LE FONCIER

Les projets d'aménagement et de construction reposent sur une bonne maîtrise du foncier du territoire. Au sein de la CCEL, le service foncier intervient de façon transversale, en qualité de service ressource pour la **mise en œuvre des projets de la Communauté de Communes** : acquisitions et cessions foncières et immobilières dans le cadre de projets conduits par la collectivité.

PARTENARIAT AVEC L'EPORA

Depuis 2016, la CCEL poursuit son **partenariat avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)** dans le cadre d'une convention permettant de mobiliser des outils fonciers de soutien à la

politique communautaire de développement économique.

En 2024, la CCEL a signé une convention de réserve foncière- secteur multi-sites "les Brosses" sur la zone d'activités 4 Chênes-Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu. Cette convention permet de poursuivre le portage des parcelles déjà acquises par l'EPORA et également d'acquérir des parcelles limitrophes pour viser une montée en gamme de la zone d'activités.

CONSTRUCTION D'UN OBSERVATOIRE HABITAT ET FONCIER

Cet observatoire (co-construit avec les services SIG et habitat de la CCEL et en lien avec les communes) permet de connaître de manière fine les dynamiques récentes du territoire en

lien avec la production de logements, la consommation foncière, les prix sur les marchés fonciers et immobiliers. Il permet de se doter d'un outil de suivi des objectifs inscrits dans les documents de planification mais aussi d'un outil d'aide à la décision et d'évaluation des politiques publiques.

CANDIDATURE RETENUE À L'APPEL À PARTENARIAT DU CEREMA

L'appel à partenariat "Pour une stratégie foncière intégratrice des enjeux du territoire" expérimente une démarche d'élaboration d'une stratégie foncière intégrant des objectifs de sobriété foncière et les enjeux environnementaux, d'adaptation au changement climatique.



ET DEMAIN...

- ▶ Poursuite du partenariat avec EPORA via le conventionnement et l'acquisition/portage de foncier.
- ▶ Mise en place de la délégation du droit de préemption en zone d'activités économiques au bénéfice de la CCEL.
- ▶ Lancement de la démarche de stratégie foncière en lien avec le CEREMA.

LA PLANIFICATION

Rétrospective 2024

Suivi de la révision du SCOT. Une trentaine de réunions techniques et d'ateliers réalisés avec les instances du SEPAL pour porter la stratégie d'aménagement et de développement de la CCEL à l'horizon 2040. Analyse des documents constitutifs de la démarche (DOO, DAACL) pour avis avant arrêt.



Avis sur les procédures de modification des documents de planification des communes de Jons et de Genas.



Suivi de la révision du PLU de Saint Laurent de Mure.



Poursuite des procédures de **déclaration de projet valant mise en compatibilité des PLU** (Projet de déchèterie - Saint Pierre de Chandieu et projet d'extension de la zone d'activités de Satolas Green - Pusignan).



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement du territoire consiste à **planifier et coordonner l'utilisation des sols, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités** dans l'espace géographique. Dans ce cadre, la CCEL finance des études de définition sur des secteurs de centralité ou des zones d'activités économiques. Des études sont également lancées pour la réalisation des grands projets.

LANCEMENT DU PLAN GUIDE INTERCOMMUNAL

Un plan guide fixe les grands principes d'organisation spatiale et urbaine d'un projet d'aménagement et illustre ses intentions. Il définit les grandes orientations du projet et propose les temporalités des différents secteurs à aménager. **Trois phases sont prévues pour coconstruire le futur plan guide** de la CCEL.

Lancement de la phase 1 : identifier les enjeux et les contraintes via des visites de terrain, des entretiens avec les communes et la CCEL et la collecte, le traitement, le croisement, l'analyse des données disponibles.

RÉFÉRENTIEL POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Réalisation d'un cahier de recommandations pour les zones d'activités en lien avec UrbaLyon (Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise) afin de favoriser la montée en qualité et l'attractivité des zones d'activités de la CCEL et d'harmoniser les règles d'urbanisme. L'objectif est de gagner en cohérence et de défendre une qualité d'aménagement homogène sur le territoire.

ET DEMAIN...

- ▶ Poursuite du travail sur le référentiel des zones d'activités avec notamment la mise en place d'un référentiel similaire sur le volet industriel/artisanal.

L'URBANISME

Le service mutualisé du droit des sols (ADS) intervient pour le compte de 6 communes de la CCEL - Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu - et instruit les demandes suivantes des habitants :

- › les permis de construire,
- › les permis de démolir,
- › les permis d'aménager,
- › les déclarations préalables valant division,
- › les certificats d'urbanisme dits "opérationnels" (Cub).

Des permanences, tenues par les deux agents instructeurs sont ouvertes au public sur rendez-vous.

2024

Chiffres clé

353

actes instruits

dont

- 69 permis de construire pour de l'habitation
- 27 permis de construire pour de l'activité
- 4 permis d'aménager
- 146 déclarations préalables
- 2 permis de démolir
- 7 certificats d'urbanisme
- 61 permis de construire modificatifs
- 37 actes types transferts de permis, abrogation, vente anticipée des lots et différés de finition



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2024

Chiffres clés

HABITAT PRIVÉ

23 participations de la CCEL à la rénovation et à l'adaptation de logements :



- 10 pour des travaux de rénovation énergétique
- 13 pour des travaux d'adaptation

PLUS DE

710 000 € TTC de travaux engagés par les propriétaires :

- Rénovation énergétique : 60 100 € TTC en moyenne par logement
- Travaux d'adaptation : 8 430 € TTC en moyenne par logement

HABITAT SOCIAL

114

attributions de logements sociaux sur l'ensemble du parc locatif social



46 logements aidés mis en location

DONT 20 destinés à des ménages proposés par les communes de la CCEL



Participation de la CCEL à la construction de **9** opérations de logements aidés

SOIT

356 000 €

de subventions accordées aux bailleurs sociaux pour

74 logements





LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCEL élabore et met en oeuvre des Programmes Locaux de l'Habitat. Depuis l'adoption de son premier PLH en 2000, **elle intervient en faveur du développement et de la diversification du parc de logements.**

Établi pour une durée de six ans, le PLH définit les objectifs et les principales actions visant :

- À répondre aux besoins en logements et en hébergements,
- À favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- À améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du bâti aux personnes à mobilité réduite.

Le PLH assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les 8 communes.

Rétrospective 2024

La CCEL s'est engagée dans l'établissement d'un nouveau programme local de l'habitat pour les six prochaines années.

Le projet a été arrêté au Conseil communautaire du 17 septembre 2024.



ET DEMAIN...

- Le projet de PLH sera présenté au bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Rétrospective 2024

9 OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES POUR UN TOTAL DE 74 LOGEMENTS AIDÉS



Colombier Sagnieu (8 logements)

- Le Paloma (rue des Rivoisières) : 8 logements (32 000 €).

Genas (25 logements) :

- Le Carré Nina (rue de l'Égalité) : 10 logements (53 000 €)
- Le Clos Mathan 2 (rue Jean Jaurès) : 7 logements (34 000 €)
- Les Chaumes (rue Jean Jaurès) : 8 logements (46 000 €).

Saint Laurent de Mure (22 logements)

- Confidences (avenue Jean Moulin) : 8 logements (42 000 €)
- Esprit Village (avenue de la Mairie) : 10 logements (39 000 €)
- Cœur de Mure (avenue de la Mairie) : 4 logements (22 000 €).

Saint Bonnet de Mure (19 logements)

- Les Terrasses Crista (avenue Charles de Gaulle) : 10 logements (44 000 €)
- L'îlot des Fontaines (rue des quatre fontaines) : 9 logements (44 000 €).

LES GARANTIES D'EMPRUNTS AUX BAILLEURS

8 opérations (62 logements) donnant lieu à des garanties d'emprunts pour un montant total de 5 824 052 €.

Mise en place d'aides communautaires à destination des bailleurs sociaux pour participer aux rénovations énergétiques des logements sociaux.

ET DEMAIN...

- Révision du règlement des aides afin de prendre en charge les garanties d'emprunt sur les logements en bail réel solidaire (BRS), destiné à favoriser l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus modestes.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

La CCEL poursuit son partenariat avec **l'association spécialisée dans l'accompagnement des ménages aux revenus modestes, SOLIHA**, afin d'améliorer le parc privé existant.

Le dispositif d'aide aux travaux vise ainsi à faciliter l'adaptation de logements aux personnes âgées et/ou personnes à mobilité réduite, à traiter les situations d'indécence et d'inconfort, et à lutter contre la précarité énergétique.



ET DEMAIN...

- ▶ Renforcement du partenariat avec SOLIHA avec la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour accompagner les ménages aux revenus modestes dans leurs différents travaux de rénovation et de maintien à domicile.
- ▶ Renforcement du partenariat avec l'ALTE69 avec la mise en place d'actions de sensibilisation autour de la rénovation énergétique des

Rétrospective 2024

Plus de **263 000 €** de subventions accordées dont **66 025 €** apportées par la CCEL.

Plus de **710 000 € TTC** de travaux engagés au total sur le territoire, soit une moyenne de **30 870 €/logement**.

75 prises de contact (46 pour des travaux de rénovation énergétique, 25 pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, 1 pour un projet de création de logements locatifs, 2 demandes de renseignements et d'orientation pour des propriétaires bailleurs, 1 signalement d'habitat non décent).



Présence du **truck de l'autonomie** de Soliha à Pusignan le 23 octobre 2024 (10 visiteurs).

23 dossiers subventionnés par la CCEL : 10 pour des travaux énergétiques (changement de chaudière, isolation des murs par l'extérieur, ...) et 13 pour des travaux d'adaptation (mise en place d'un monte-escalier, adaptation de la salle de bain,...).

Présence du **truck de l'autonomie** à Saint Pierre de Chandieu le 30 septembre 2024 (20 visiteurs).

32 visites diagnostic.



bâtiments (entreprises et ménages) dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH).

- ▶ Lancement de la révision du schéma départemental métropolitain d'accueil des gens du voyage pour les six prochaines années (2026-2032).

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ALTE 69)

L'ALTE 69 accompagne les habitants et les acteurs locaux (entreprises, communes) dans leurs démarches d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'innovations énergétiques.



Rétrospective 2024

560 conseils de premier niveau auprès de particuliers et de copropriétaires (rendez-vous téléphoniques ou en permanences).

13 ménages renseignés de manière renforcée, accompagnés tout au long du projet avec une visite à domicile.

Accompagnement de la commune de Saint Bonnet de Mure pour la prise en compte des besoins des usagers des écoles Vercors et Chat Perché dans le cadre du programme "Boîte à Outils Bâtiments Publics", un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics des communes de taille moyenne.

2 animations réalisées sur le territoire :

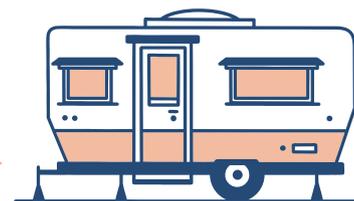
- Balade paysagère avec le Conseil Municipal des Jeunes de Saint Bonnet de Mure
- Balades thermographiques à Pusignan.

19 ménages reçus en permanences info-énergie en présentiel au siège de la CCEL ou en visio.

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La CCEL confie à une société, par le biais d'un marché public, la gestion quotidienne des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCEL comprend :

- › Deux aires d'accueil à Genas (16 places) et Saint Bonnet de Mure (35 places) ;
- › Une aire de grand passage à Saint Laurent de Mure pour accueillir des grands groupes (120 places) ;
- › Un terrain familial à Saint Laurent de Mure qui accueille des familles sédentarisées (12 places).



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Engagées dans le dispositif Petites villes de demain avec la CCEL, les Villes de Saint Bonnet de Mure, Saint Pierre de Chandieu et Saint Laurent de Mure ont signé une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'État le 17 janvier 2023. Cet engagement partenarial a lancé la phase opérationnelle du dispositif qui vise à accélérer la requalification d'ensemble de leurs centres-villes et ainsi renforcer leur attractivité.

Le programme national Petites villes de demain, lancé en 2021, vise à améliorer la qualité de vie des habitants des villes de moins

de 20 000 habitants. Dans ce cadre, les villes labellisées ont initié un état des lieux portant sur l'habitat, le commerce, les services, les mobilités ... afin de pointer leurs enjeux, atouts et faiblesses. Ce diagnostic a permis d'élaborer la stratégie puis les plans d'actions de l'opération de revitalisation.

En signant la convention, les communes bénéficient d'un dispositif permettant **d'accélérer, de coordonner et de faciliter le financement des actions** qui participent au développement d'un centre-ville agréable et attractif. Aussi, dans ce cadre, les élus des trois collectivités et de la CCEL ont fixé **5 orientations stratégiques,**

en cohérence avec le projet de territoire de cette dernière :

- Proposer un bâti (habitat privé, équipements communaux) qualitatif, attractif et adapté ;
- Conforter l'économie le commerce et l'artisanat ;
- Mettre en valeur l'espace public, le patrimoine naturel, culturel et historique ;
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- Améliorer la qualité de vie et le lien social des habitants.

 ET DEMAIN...



- Réflexion autour d'une politique de recyclage des mégots sur l'ensemble du territoire (2025-2026).
- Poursuite du travail autour du label Villes Amies des Aînés à Saint Pierre de Chandieu et Saint Laurent de Mure.

Rétrospective 2024

Actions à destination des seniors :

- Constitution du dossier pour le label des Villes amies des aînés à Saint Laurent de Mure.
- Organisation de 6 ateliers de concertations avec les habitants afin de co-construire un plan d'actions pour mieux vieillir dans les PVD.
- Mise en place de bancs PMR et adaptés aux seniors à Saint Pierre de Chandieu et Saint Bonnet de Mure.



Accompagnement en ingénierie afin de caractériser et quantifier les nuisances de la RD306 (sur 2024 et 2025).



- Étude d'opportunité pour la création d'un magasin de producteurs à Saint Bonnet de Mure.
- Appui à la mise en valeur et l'équipement de la salle intergénérationnelle à Saint Laurent de Mure.



• Lancement du plan guide intercommunal et d'un plan guide sur la commune de Saint Pierre de Chandieu.

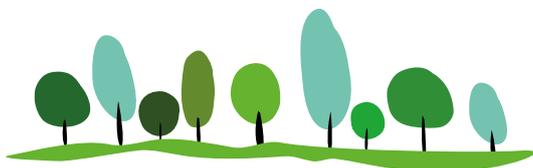
- Lancement des travaux sur l'entrée Nord-Ouest à Saint Pierre de Chandieu suite aux ateliers de plan guide.



4 PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ



LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS



La CCEL élabore et pilote la mise en œuvre des **travaux neufs** de voirie en concertation avec les 8 communes (travaux d'investissement). Dans ce cadre, elle peut être amenée à aménager des carrefours, des places végétalisées, réhabiliter des rues, créer des cheminements modes doux etc. Elle assure également **l'entretien** de la voirie communautaire, des chemins ruraux et des espaces verts (travaux de fonctionnement).

Les interventions de la CCEL dans le cadre des travaux d'entretien de la voirie sont les suivants :

- › nettoyage,
- › réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux,
- › réfection de la signalisation horizontale,
- › rénovation de la signalétique verticale,
- › gestion des bassins des eaux pluviales et des arbres d'alignement dans les zones d'activités,
- › fauchage de l'ambrosie, tonte, désherbage et lutte contre les dépôts sauvages sur l'espace public.



La CCEL instruit les permissions de voirie

L'intercommunalité délivre les permissions voirie pour les entreprises concessionnaires, en lien avec les communes du territoire. Elle contrôle également les travaux de tranchées afin de vérifier que les entreprises respectent la demande initiale.

En 2024, le service Patrimoine et Espaces Publics a **instruit 569 permissions de voirie** sur les 8 communes.

La CCEL conçoit des projets d'aménagement de voirie en interne

En 2024, 8 projets ont été conçus par le service Patrimoine et Espaces Publics dont :

- L'aménagement d'une voie verte rue du Sans-Souci à Colombier Saugnieu ;
- L'aménagement d'une aire de stationnement devant le parvis de la mairie à Jons ;
- L'aménagement d'un trottoir et d'une écluse rue Élise Deroche à Pusignan ;
- La requalification de la rue du Forgeron à Saint Bonnet de Mure ;
- La requalification des voiries secteur des Grandes Terres/ Clair Matin à Saint Laurent de Mure.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT MENÉS OU ENGAGÉS EN 2024 SUR LE TERRITOIRE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

AMÉNAGEMENT / RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

22 chantiers d'aménagement de la voirie sur les 8 communes pour un total de plus de 5,8 M€

Dont :

- Création de trottoirs, requalification de la chaussée de la Route de Lyon à Colombier Saugnieu
- Création d'un plateau surélevé, revêtement de la chaussée, création de places de stationnement rue du Vieux Château et chemin de Mataneyse à Genas
- Sécurisation de la continuité piétonne chemin des Cottés à Jons
- Création d'espaces verts, d'un amphithéâtre de verdure, requalification de la voirie de l'Espace Brissaud à Pusignan
- Mise en accessibilité, rénovation d'une voie verte et aménagement d'un parvis au carrefour Azieuf/Dormon à Saint Bonnet de Mure
- Requalification des voiries dans le secteur des Grandes Terres / Clair Matin à Saint Laurent de Mure
- Réaménagement du centre-bourg (opération cœur de village 2) à Saint Pierre de Chandieu



Aménagements rue du Vieux Château à Genas

L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

- Entretien des espaces verts : plus de 1,3 M €
- Propreté urbaine : plus de 1 M €
- Entretien de 22 bassins de rétention (curage, nettoyage et petits travaux de serrurerie) : plus de 200 300 €

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DANS 4 ZONES D'ACTIVITÉS

- Engagés en 2023, les travaux dans les zones d'activités Le Chanay à Saint Bonnet de Mure et Satolas Green à Pusignan se sont achevés en 2024. Les travaux dans les deux autres zones d'activités (Mi-Plaine à Genas et les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu) se poursuivent.



Travaux Route de Lyon à Colombier Saugnieu



Installation de conteneurs enterrés Chemin du Rhône à Jons



Aménagement de l'Espace Brissaud à Pusignan



Travaux de requalification de la ZA Mi-Plaine à Genas

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



Suivre mes signalements

| Tous | En cours | Clôturés |
|---|---|---|
|  | #1104 Dépôts sauvages - Amiantes En cours |  |
| Envoyé le 10-03-2022 à 14:40 | | |
|  | #1083 Dépôts sauvages - Amiantes En cours |  |
| Envoyé le 09-03-2022 à 10:56 | | |

La CCEL et les communes s'associent dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les agents des polices municipales ont la possibilité de les signaler par le biais de l'application mobile Via CCEL.

Les dépôts sauvages sont ensuite récoltés puis amenés en déchèterie une fois par mois par une entreprise spécialisée titulaire du marché. Les déchets amiantés sont amenés sur des sites de traitement spécifique.

Chiffres clés

2024



295 550 €

de budget consacré à la lutte contre les dépôts sauvages



742 dépôts traités

PLUS DE

650

tonnes ramassées



LA GESTION DES DÉCHETS



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
est tout naturel!

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets à laquelle adhère la CCEL. En 2024, il a collecté sur tout le territoire :



ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES

10068,2
tonnes collectées

soit
234,49 KG
par habitant



1865,6
tonnes collectées
soit
43,45 KG
par habitant

COLLECTE
SÉLECTIVE
MULTIMATÉRIAUX*

*BAC ET SILOS JAUNES

COLLECTE
SÉLECTIVE
VERRE
D'EMBALLAGES

*SILOS VERTS

1211
tonnes collectées
soit
28,20 KG
par habitant

Plus d'information : www.smnd.fr

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Cheffe d'orchestre de la transition écologique sur son territoire, la CCEL s'engage à mettre en œuvre ou soutenir les initiatives destinées à **réduire les consommations d'énergie, à préserver l'environnement et garantir la qualité de vie quotidienne.**

Chiffre clé

2024

37 nids de frelons asiatiques détruits dans le cadre du conventionnement avec le Groupement Sanitaire Défense du Rhône (GDS 69)







PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Maintenir l'activité agricole

56 % du territoire de la CCEL est occupé par des terres agricoles, ce qui est conséquent. L'intercommunalité, qui souhaite préserver ces espaces agricoles, **s'attache donc à soutenir l'agriculture et à favoriser l'installation ainsi que le maintien des agriculteurs.** Elle ambitionne également de diversifier les modes d'exploitation sur le territoire.

Aussi, la CCEL participe avec le Département du Rhône à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la **Protection et Mise en Valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP).** Cette politique est destinée à limiter l'étalement urbain en garantissant la destination agricole ou naturelle des parcelles.

La prévention

La CCEL, en partenariat avec les communes, **sensibilise les habitants à la lutte contre les espèces invasives** (moustiques tigres, frelons asiatiques, ambrosie...) et les informe sur les bons gestes à adopter pour limiter leur prolifération. Elle s'implique également dans la **protection de certaines espèces**, à l'instar de l'œdicnème criard.



Rétrospective 2024

Poursuite des conventions de partenariat avec :

- **L'EPAGE de la Bourbre** (mise en œuvre opérationnelle du contrat environnemental de la Vallée de la Bourbre),
- **le GDS 69** (dispositif de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique).
- **la Métropole de Lyon, deux intercommunalités (CCPO, CAPI), la Ligue pour la Protection des Oiseaux et L'agence du Patrimoine immatériel de l'État** pour la mise en œuvre de la gestion du plan de sauvegarde de l'œdicnème criard sur le territoire de la plaine de l'est lyonnais.



Poursuite du suivi post-exploitation de l'ancienne **décharge GRAVCO**.



Cartographies des Zacc (Zones d'accélération pour les énergies renouvelables) réalisées sur les communes de la CCEL (par filière : solaire photovoltaïque, solaire thermique, biomasse, méthanisation...).



Étude mutualisée avec 2 autres intercommunalités (Lysed et CCPO) sur la préfiguration d'un **Fonds Air Bois**, qui vise à la préservation de la qualité de l'air, à travers le renouvellement des appareils aux bois vétustes par des appareils plus performants.



ET DEMAIN...

- Action "piégeage" de printemps du frelon asiatique, comme moyen préventif complémentaire à la destruction de nids.
- Comité de projet du parc solaire photovoltaïque à Colombier Saugnieu, réunissant les différents partenaires.
- Signature d'un avenant au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), prenant en compte les nouvelles orientations stratégiques relatives à la transition écologique.
- Résultats de l'étude sur la mise en place du dispositif "Fonds Air Bois".
- Mise à jour du diagnostic du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).
- Projet aquaponie sur la ferme "Tartavel" : implantation des porteurs de projet à Colombier Saugnieu.

LA MOBILITÉ

La CCEL est l'interlocutrice dédiée des projets de mobilités actives, de transports en commun et de covoiturage sur l'ensemble du territoire. Elle souhaite notamment développer les modes doux, en élaborant le Schéma Cyclable et favoriser l'intermodalité afin de permettre aux usagers de combiner plusieurs

modes de déplacements. En lien avec SYTRAL Mobilités, compétent dans l'organisation des transports en commun, elle souhaite renforcer le maillage et la performance de ces derniers sur l'ensemble des 8 communes, notamment dans les zones d'activités.



Rétrospective 2024

CYCLABILITÉ

- Lancement d'études de **nouvelles liaisons structurantes** à l'instar de celle qui pourrait relier Genas à la plateforme aéroportuaire.
- **Création de cheminements modes doux** dans le cadre de la réhabilitation de 4 zones d'activités.
- Finalisation de l'étude d'opportunité pilotée par SYTRAL Mobilités, pour le **déploiement de services de location vélo en libre-service** et/ou longue durée.
- L'ADEME a retenu le dossier de candidature de la CCEL dans le cadre de **l'opération "Utiliser les chemins vicinaux pour les déplacements des scolaires en mode actifs"**. Elle portera et coordonnera cette initiative qui réunira 6 intercommunalités.



Études sur **l'implantation de plateformes multimodales** dans le cadre des extensions des zones d'activités à Colombier Saugnieu (tranche 5) et à Pusignan (Satolas Green).



ET DEMAIN...

► Favoriser l'usage des modes actifs : mise en œuvre du Schéma directeur cyclable et réflexion autour de la marche et de la piétonnisation.

COVOITURAGE

- Lancement du service **En Covoit' Rendez-vous** sur le territoire
- Finalisation des études autour des **lignes de Covoiturage à Haut Niveau de Service (CoHNS)** qui passeraient par la RD 306 et RD 318.



• Lancement des **études mobilité** sur l'ensemble du territoire visant à améliorer les conditions de déplacement, notamment sur les grands axes qui traversent les communes. Des concertations publiques ont été organisées avec les habitants, entreprises, commerçants afin de recueillir les idées et les ressentis de chacun sur les conditions de circulation, l'offre de stationnement et les aménagements des itinéraires cyclables et piétons...



► Optimiser l'usage de la voiture : développer le covoiturage et l'auto-partage.

► Poursuivre le développement des transports collectifs, notamment dans les zones d'activités.

5 DES MOYENS POUR AGIR



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



Un Système d'information géographique (SIG) **recueille, stocke, traite, analyse et présente tous types de données spatiales et géographiques pour créer des cartographies du territoire.** Le SIG commun permet notamment aux

communes, partenaires et public de consulter le cadastre avec des informations foncières ou de visionner des cartographies contenant 60 informations différentes liées aux compétences communautaires et communales.

Rétrospective 2024

Élaboration d'une **charte d'utilisation du SIG** diffusée auprès des utilisateurs des communes.



Acquisition du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) en vues aériennes récentes (2022).



Collecte des données réseaux humides (eaux potables et assainissement).



SIG en support de **l'élaboration du rapport triennal de l'artificialisation.** Calcul de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la commune de Jons.



Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) : accompagnement des communes pour définir les zonages et publications sur la plateforme dédiée.



LES RESSOURCES HUMAINES



Au 31 décembre 2024, la CCEL comptait **32** agents (**24** titulaires et **8** contractuels). **5** collaborateurs ont rejoint la CCEL au cours de l'année 2024 dans les directions ou services suivants : Ressources Humaines, Aménagement et développement, Patrimoine et Espaces publics, Direction Générale.

La Gestion des Ressources Humaines au sein de la CCEL, c'est :

- **Un service dédié** à la mise en œuvre de la politique RH au sein de la CCEL.
- **Un service mutualisé** dédié à la gestion RH du personnel des communes du territoire.

Rétrospective 2024

Mise en place de la **participation employeur** pour la santé et la prévoyance.



Déploiement du plan de formation avec des temps dédiés à des actions transversales pour l'ensemble du personnel.



ET DEMAIN...

- Adhésion au contrat groupe prévoyance du Centre de Gestion.
- Déploiement d'un plan de formation transversal pour la CCEL.

2024

Chiffres clés



10 661
paies traitées



3 498 arrêtés
et contrats établis

PLUS DE

900
agents suivis



UNE ÉQUIPE DE

2 assistantes
administratives **7** gestionnaires
1 responsable

LE SERVICE MUTUALISÉ DES RESSOURCES HUMAINES (SMRH)

L'équipe du SMRH assure la **gestion des paies, carrières et absences pour raisons médicales** des communes du territoire dans le cadre du schéma de mutualisation. Elle entretient des relations de proximité et d'accompagnement avec les communes sur des temps dédiés.



Rétrospective 2024

Poursuite du **déploiement de la dématérialisation** des éléments variables de paies.



Mise en place du **coffre-fort numérique** pour la majorité des communes du territoire.



Le SMRH désigné comme référent formation pour les communes du territoire par le CNFPT : poursuite d'un plan de formation en union de collectivités pour la 3^e année consécutive.



LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2024, **17 procédures** ont été lancées.

| DESIGNATION | NOMBRE DE LOTS | PROCÉDURE |
|---|----------------|-------------|
| Mission de maîtrise d'oeuvre relative au réaménagement de l'entrée Est de la ville de Saint Pierre de Chandieu secteur Madone / rue du Stade | 1 | MAPA |
| Étude de piétonnisation du Centre Bourg de la commune de Toussieu | 1 | MAPA |
| Relevés techniques et diagnostics : levés topo et géodétection, géomètres experts et géotechniques | 4 | AOO |
| Reconversion d'une halle au siège de la CCEL | 13 | MAPA |
| Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre relatif à la réalisation du schéma cyclable sur le territoire de la CCEL | 1 | AOO |
| Travaux d'entretien et de génie civil de technique courante sur les ouvrages de la CCEL | 1 | MAPA |
| Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Pusignan | 1 | MAPA |
| Déclaration de projet valant mise en compatibilité des PLU des communes de Saint Pierre de Chandieu et de Saint Laurent de Mure | 1 | MAPA |
| Réalisation d'un plan guide intercommunal sur le territoire de la CCEL | 1 | AOO |
| Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opération dans le cadre du projet de voirie Clair Matin à Saint Laurent de Mure | 1 | MAPA |
| Fourniture et pose de matériel de cuisine pour l'espace traiteur dans le cadre des travaux de reconversion de la Halle au siège de la CCEL | 1 | MAPA |
| Équipements scénographiques dans le cadres de la reconversion de la Halle au siège de la CCEL. | 2 | MAPA |
| Requalification du secteur Clair Matin à Saint Laurent de Mure | 2 | MAPA |
| Aménagement de l'entrée de ville secteur de la Madone à Saint Pierre de Chandieu | 2 | MAPA |
| Animation du programme d'intérêt général (PIG) de la CCEL | 1 | MAPA |
| Requalification sécuritaire du secteur Roybet à Genas | 2 | MAPA |
| Mission SPS dans le cadre du projet de requalification de la rue Roybet à Genas | 1 | MAPA |

AOO : Appel d'offre ouvert, MAPA : Marché à procédure adaptée

LE SERVICE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION EXTERNE

Le service communication conçoit et met en œuvre l'ensemble des actions de communication externe ayant pour objectifs de faire connaître, d'informer et de valoriser les services, compétences ou réalisations de la CCEL auprès des habitants, des acteurs économiques et des élus. L'information est diffusée par le biais :

- › Du site internet ;
- › Des newsletters ;
- › Des réseaux sociaux : LinkedIn et YouTube ;
- › Des relations presse
- › Des publications : plaquettes, dépliants, flyers ;
- › Des panneaux de chantier ;
- › Du rapport d'activité ;
- › Des communes qui mettent à disposition leurs outils de communication pour relayer les actions menées par l'intercommunalité.

Le service communication assure également le déploiement de la marque de territoire en lien avec le service Développement Économique et organise les vœux du Président.

LA COMMUNICATION INTERNE

Afin de mieux faire circuler l'information en interne et de créer de la cohésion entre les services, des actions de communication sont mises en œuvre tout au long de l'année auprès des agents.



L'INFORMATIQUE



Depuis 2018, la CCEL fait appel à une société externe pour la gestion de son parc informatique :

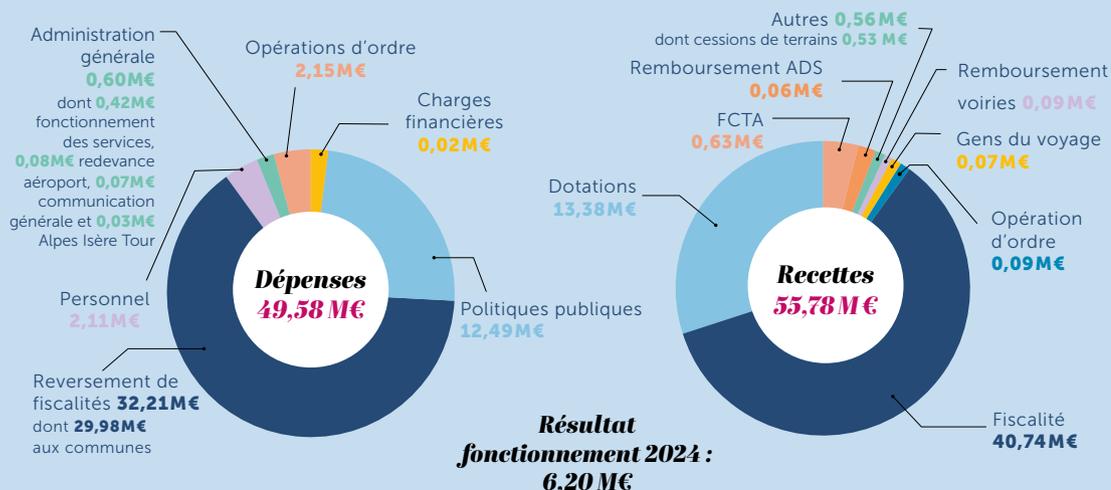
- › Mise en place et suivi du système informatique
- › Gestion et intégration des nouveaux logiciels
- › Conseils pour la sécurité informatique

6 UN BUDGET MAÎTRISÉ

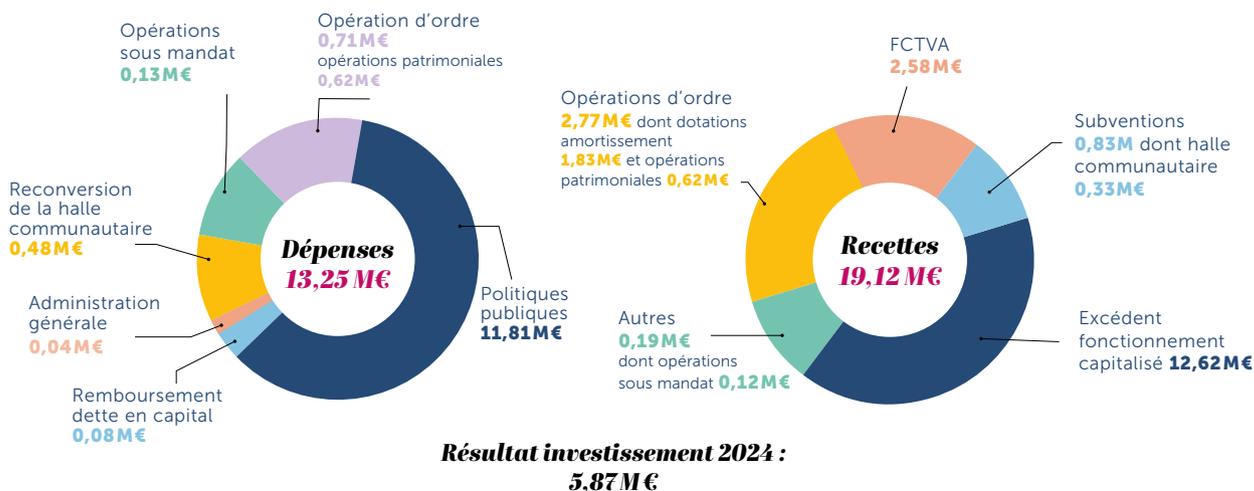


COMPTE ADMINISTRATIF 2024*

FONCTIONNEMENT (dépenses réelles et d'ordre)



INVESTISSEMENT (Dépenses réelles et d'ordre)



*Exercice 2024 – Budget principal et budget annexe (en millions d'€)





Le chiffre en + :

Capacité d'autofinancement (épargne nette) : **8,18 M€**

FOCUS SUR LA FISCALITÉ

Plus de 73% des recettes réelles de la CCEL proviennent de la fiscalité.

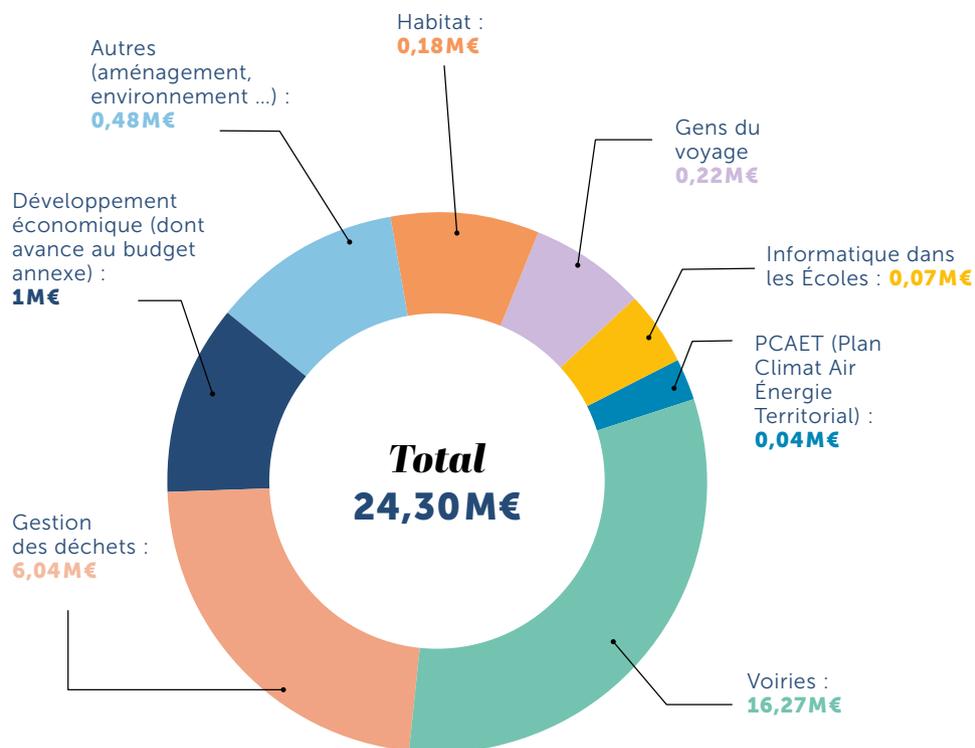
🔍 La fiscalité économique :

- CFE : **12,92 M€**
- TEOM : **2,32 M€**
- TASCOT : **0,52 M€**
- IFER : **0,73 M€**

🔍 La fiscalité des ménages :

- TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères) : **3,49 M€**
- Foncier non bâti : **0,05 M€**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires : **0,16 M€**

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE (fonctionnement et investissement)



ZOOM SUR LE BUDGET VOIRIE

- 🔍 Voirie et réseaux divers (VRD), mobilier, signalétique, autres entretiens : **7,82 M€**
- 🔍 Voirie - plantation d'espaces verts : **2,26 M€**
- 🔍 Voirie zones d'activités - VRD, mobilier, signalisation, autres entretiens : **0,32 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - voirie, VRD, mobilier, signalisation : **4,23 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - cyclabilité : **1,09 M€**
- 🔍 Requalification de 4 zones d'activités - plantation d'espaces verts : **0,55 M€**



Service communication de la CCEL

Directeur de la publication : Daniel Valéro, Président de la CCEL. Maquette : Pagina communication

Photos : service communication, Freepik. Photo Édito : Pierre Michel,

Photos en drone : Nicolas Bennegent, Click & Fly. Impression : imprimerie Corbasienne. Papier recyclé.

Juin 2025



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
Aéroport Lyon-Saint Exupéry

40, rue de Norvège
69125 Colombier Saugnieu
04 72 79 05 34
accueil@ccl.fr
www.ccl.fr

Rejoignez-nous sur

